



Fondation de l'économie suisse en faveur de la formation continue en technique du bois

Avez-vous besoin d'une bourse et d'un soutien financier sans lesquels vous ne pouvez pas achever votre formation ? De part des mesures appropriées, la fondation de l'économie suisse en faveur de la formation continue en technique du bois peut encourager la formation et le perfectionnement dans l'économie du bois.

Conditions préalables

Les bourses sont exclusivement réservées à la formation et la formation continue à la Haute école spécialisée et les Ecoles techniques ES pour l'économie du bois de la Haute école spécialisée bernoise à Bienne. L'octroi des bourses a lieu à condition qu'on ne peut pas exiger du demandeur de supporter seul entièrement ou en partie les frais de la formation ou de la formation continue choisie et qu'un autre soutien financier est exclu. Les bourses sont accordées seulement durant la durée normale de la formation ou de la formation continue choisie initialement. Elles sont franches d'intérêts et en règle générale ne doivent pas être remboursées. D'éventuelles modalités de remboursement sont négociées individuellement et consignées par contrat. Les bourses peuvent être octroyées à des étudiants/es suisses et étrangers.

Les documents suivants doivent être annexés à une demande :

- Données personnelles du demandeur
- Curriculum-vitae avec activités professionnelles
- Références (au min. 2)
- Indications sur la formation ou la formation continue choisie
- Informations sur la situation financière du demandeur avec motif du soutien
- Budget pour la durée des études
- Intentions futures du demandeur après achèvement de la formation ou de la formation continue choisie

Le Conseil de fondation a le droit en tout temps de demander d'autres informations sur le demandeur.

Veillez adresser votre demande à :

Fondation de l'économie suisse en faveur
de la formation continue en technique du bois
Madame
Doris Krattiger
comptable
Solothurnstrasse 102
2500 Bienne 6